

Former avant de réinsérer

Les suppressions d'emplois ont pris l'ascenseur, et comme toujours lors de périodes de récession sévère, les personnes les plus fragiles, les moins bien formées ont de gros risques d'être les plus rapidement et durablement touchées.

De telles situations sont douloureuses; la personne qui arrive au chômage se retrouve dévalorisée, pleine de questions et de doutes, déstabilisée dans sa vie familiale, poussée par les offices régionaux de placement pour chômeurs (ORP) à postuler tous azimuts, sans grande chance de succès aussi longtemps que l'économie continue à se dégrader.

Selon une étude récente du Bureau BASS commanditée par Travail.Suisse, permettre à un adulte sans formation autre que l'école obligatoire d'acquérir une formation professionnelle de base est une bonne politique, autant pour la personne concernée que pour la société.

Les travailleuses et les travailleurs sans formation gagnent en moyenne 1500 à 2000 francs de moins que celles et ceux qui possèdent un CFC ou une attestation fédérale; et ils dépendent des assurances sociales pour une somme moyenne de 10 000 francs par an. Ces personnes sont aussi plus souvent malades et les premières affectées par le chômage.

Ainsi, dans une période de crise telle que celle que nous



«Utiliser la période de crise pour investir dans la formation des adultes peu qualifiés est une politique publique bien pensée»

abordons, une politique sociale efficace et économe doit mettre l'accent sur la formation professionnelle pour toute personne sans qualification. L'investissement nécessaire pendant un à deux ans sera largement récupéré dès la reprise économique.

Le calcul est vite fait: si une personne de 40 ans profite de cette période de chômage pour obtenir un CFC, elle sera plus sûrement réintégrée dans le monde du travail, gagnera davantage, et ne dépendra plus des assurances sociales comme auparavant à cause de son salaire trop faible. Elle aura trouvé une nouvelle dignité, et la société

économisera 200 000 francs jusqu'à sa retraite.

Pour gagner cette bataille de la formation professionnelle pour tous en période de crise, l'assurance chômage doit changer de philosophie. Les responsables des ORP doivent recevoir les instruments nécessaires pour privilégier cette démarche de formation chaque fois qu'elle a un sens, et de façon plus volontariste que jusqu'ici.

Les indemnités journalières doivent être distribuées pendant la formation, les cours suivis dans le cadre du chômage doivent être qualifiés et validés, et l'expérience professionnelle antérieure doit elle aussi être valorisée.

Utiliser la période de crise pour investir dans la formation, y compris pour les adultes peu qualifiés, est donc une politique publique bien pensée. Pour y parvenir, il est nécessaire de dépasser le cloisonnement habituel de notre fédéralisme, pour le bien de la population concernée, qui gardera espoir, pour celui des finances publiques, qui ne seront pas mises à contribution sur de longues années, et finalement pour celui de l'économie, qui retrouvera du personnel mieux formé lorsque la reprise se précisera.

Trois interventions parlementaires ont été déposées dans ce sens au Conseil national.

* Vice-présidente de Travail.Suisse